Madarisy.com : مصدر هدا الملف هو موقع مدارسي

Lycée : Anisse **Année scolaire : 2012/2013**
Matière : Economie générale-Statistique **Niveau : 2ème année Bac**
Professeur : Mme ELKOURICHI **Nombre de pages : 2**

CONTRÔLE N°1 DU 2ème SEMESTRE

Document I :

Produits par catégories	Année 2006		Année 2007	
	Poids en 1000 de tonnes	Valeurs en millions de dh	Poids en 1000 de tonnes	Valeurs en millions de dh
Exportations	**24 888**	**?**	**25 844**	**?**
Importations	**34 634**	**210 553,6**	**39 132**	**259 747,4**
Solde		**?**		**?**
Taux de couverture		**53,18%**		**?**
TER		**?**		**?**
Effort à l'exportation		**?**		**20,14%**
Taux de pénétration		**?**		**?**
Degré d'ouverture		**?**		**?**

PIB 2006 = 577 344 millions de dh PIB 2007= 615 373 millions de dh

Document 2 :

Les bienfaits des accords de libre échange (ALE) se font attendre

« Il y a plusieurs raison à la baisse des recettes fiscales en 2009. Le démantèlement douanier en est une parmi d'autres ». Le démantèlement est la conséquence de plusieurs accords de libre-échange (ALE), signés par le Maroc, et dont l'application a commencé au cours de la dernière décennie.

L'année 2012 a été retenue comme date de finalisation des accords, ce qui se concrétisera par une levée de toutes les taxes douanières, au profit des pays partenaires. Les droits à l'importation sur les produits provenant de ces pays n'existeront plus. La moins-value fiscale engendrée par les ALE devrait en principe être grandement compensée par une facilitation des échanges commerciaux, notamment au niveau des petites et moyennes entreprises (PME).

D'après les professionnels des fruits et légumes, les conclusions sont plutôt négatives.

« **Au niveau des exportations agricoles, il n'y a aucun profit des ALE Certains pays signataires de ces accords deviennent même des concurrents** ». On se demande même au sein de la profession pourquoi il n'existe pas d'ALE avec certains pays à potentiel très porteur pour les exportations marocaines. « La Russie, par exemple, avec laquelle aucun protocole d'accord n'est signé, est un grand consommateur d'agrumes marocains ».

Source : Les Echos – quotidien du 11.02.2010

Document 3 :

Nouvel accord agricole : de nouvelle formes protectionnistes

Le Maroc est entrain de perdre des parts de marché au profit d'autres pays du Sud de la méditerranée.

L'Europe prend d'une main ce qu'elle donne de l'autre : elle augmente les quotas des produits marocains tout en imposant des normes contraignantes.

Le nouvel accord agricole signé en décembre dernier entre le Maroc et l'Union Européenne (UE) a connu quelques changements. Les quotas d'exportation de six produits marocains ont été augmentés et la liste des produits libres un peu étendue. Toutefois et à y regarder de plus près, on remarque que malgré ces changements, les exportations marocaines restent pénalisées par les barrières non tarifaires érigées par l'UE pour protéger ses marchés : calendriers d'exportation, normes diverses. Autres point : la concurrence des pays

Madarisy.com : للحصول على المزيد قم بزيارة الموقع

Madarisy.com : مصدر هدا الملف هو موقع مدارسي

méditerranéens tels que l'Espagne et la Tunisie qui ont développés considérablement leurs exportations vers l'UE.

Après la réduction des droits de douane, certains organismes internationaux craignent que les barrières non tarifaires deviennent la première source d'entrave au commerce agricole mondial. Ces barrières prennent plusieurs formes et ont pour point commun de dissuader l'exportateur. Les normes sanitaires et phytosanitaires très strictes et l'extrême complexité de l'armature juridique européenne pénalisent fortement les exportations marocaines. Elles sont considérées comme ayant pour objectif la protection du consommateur, mais en vérité, elles sont instrumentalisées comme barrières à l'entrée des produits exportés par les pays tiers vers l'UE. L'exemple du conditionnement des produits à exporter occasionnera des frais supplémentaires.

Source : Finance News Hebdo du 04.03.2010

Travail à faire :

1- **Définir les expressions soulignées** (1 point)
2- **Donner deux exemples d'accord de libre échange passé avec le Maroc.** (0,5 point)
3- **Citer deux avantages et deux inconvénients de ces accords pour le Maroc** (2 points)
4- **Illustrer la phrase entre guillemets en gras du document 2** (1,75 points)
5- **Relever un effet du démantèlement douanier sur :**
   b. **Le budget de l'Etat** (0,5 point)
   c. **Le commerce extérieur** (0,5 point)
6- **a- Calculer les données qui manquent du tableau. Justifier les calculs** (5 points)
   b. **Interpréter les résultats obtenus** (3 points)
7- **Relever des documents 2 et 3, deux mesures protectionnistes et préciser leurs natures (**1 point)
8- **Expliquer la phrase en gras du document 3.** (0,75 point)
9- **Préciser les effets de la libéralisation des échanges commerciaux avec l'Union Européenne sur le secteur agricole (deux effets positifs et deux effets négatifs)** (1 point)

Question de synthèse :

« Peut-on supposer que la dévaluation est une solution efficace pour améliorer la situation du commerce extérieur marocain ». Analyser (3 points)

Madarisy.com : للحصول على المزيد قم بزيارة الموقع